MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFFRE DE STAGE

Secrétariat général du ministère de la Justice
Délégation aux affaires européennes et internationales
Bureau du droit comparé et de la diffusion du droit

1. Contexte

Le **secrétariat général** assure une mission générale de coordination des services et de modernisation du ministère de la Justice (MJ).

La **délégation aux affaires européennes et internationales** (DAEI) appuie l'activité internationale du ministre. Elle coordonne l'activité européenne et internationale du MJ pour les questions impliquant plusieurs directions ou services. Elle assure une fonction de veille, d'analyse et d'expertise sur tout sujet intéressant l'activité européenne et internationale du MJ. Elle élabore et met en œuvre la politique de rayonnement et de présence du MJ à l'étranger. Elle détermine et met en œuvre la politique de coopération juridique et technique du MJ, en lien avec les ministères compétents.
La DAEI comprend deux chargés de missions, l'un dédié à la juridiction unifiée du brevet ainsi qu'à l'attractivité juridique et l'autre à la présence et l'influence judiciaires françaises à l'étranger, ainsi que trois bureaux :

- le bureau des questions institutionnelles et diplomatiques,
- le bureau de la coopération,
- le bureau du droit comparé et de la diffusion du droit.

La DAEI est située au **35 rue de la Gare** (**75019 PARIS**).

Le **bureau du droit comparé et de la diffusion du droit** (BDCDD) réalise, ou fait réaliser, pour le compte du MJ et parfois d'autres services de l'État, tous travaux de droit comparé relatifs aux droits étrangers, sur des thèmes d'actualité, afin de fournir des éléments d'analyse et des pistes de réflexion.
Il est également chargé de venir au soutien des services de la Chancellerie, en particulier des juridictions, dans l'accès aux informations sur les législations étrangères.
Il rédige, sur demande du cabinet ministériel notamment, des fiches-pays portant sur les systèmes juridiques et judiciaires des États étrangers.
Il publie, chaque mois, la revue de l'actualité juridique internationale de la DAEI.
Pour l'exercice de ses missions, il s'appuie sur le réseau des magistrats de liaison et effectue des recherches, notamment à l'aide du centre de ressources documentaires de la DAEI.
Le bureau s'appuie également sur le réseau de coopération législative des ministères de la justice de l'Union européenne (RECL-ENLC, ci-après « le réseau »). Celui-ci a pour objet de faciliter l'accès des ministères de la Justice de l'UE aux législations de chacun de ses membres, projets de réforme et travaux de droit comparé. Il fonctionne notamment grâce à une plateforme internet, dénommée LEGICOOP. Le bureau, désigné correspondant national français du réseau, répond aux questions posées par les États membres sur la législation française. En outre, la France, par le biais du BDCDD, administre le réseau depuis sa création.
Enfin, en lien avec différents partenaires et notamment le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), le bureau du droit comparé et de la diffusion du droit participe à la promotion et à la diffusion du droit français dans le cadre de l'action de la DAEI en matière d'influence par le droit.

Le BDCDD est composé de **deux magistrats** (chef et adjoint), **deux attachés ou contractuels rédacteurs** et **un chargé d'études documentaires**.

2. Description des modalités de recrutement et du stage

Stage de **6 mois**, **gratifié**, **à compter de décembre 2026**.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2026.
Les candidats présélectionnés se verront proposer une **épreuve écrite**, le **mardi 17 novembre 2026**, **de 12h30 à 13h30**, en **visioconférence**. En cas de succès, un **entretien oral** sera proposé, **le 19 ou le 20 novembre 2026**, en présentiel (ou en visioconférence pour ceux qui ne pourront aisément se déplacer).

Placé sous l'autorité du chef du BDCDD, le stagiaire :

- Réalise des recherches ponctuelles sur les législations étrangères et participe aux recherches en droit comparé menées par le bureau ;
- Contribue aux réponses à apporter, en anglais, aux requêtes postées par les correspondants étrangers du réseau sur la plateforme LEGICOOP, concernant le droit français ;
- Assure des traductions, du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français, de différents documents juridiques ;
- Participe à l'actualisation de fiches-pays sur les systèmes juridiques et judiciaires étrangers (recherche, analyse, synthèse) ;
- Participe à l'élaboration de la revue de l'actualité juridique internationale de la DAEI ;
- Participe à l'animation du réseau de coopération législative des ministères de la Justice de l'Union européenne ;
- Participe aux projets du bureau en termes de diffusion du droit français ;
- Effectue toute autre tâche en fonction des besoins du bureau et de la délégation.

3. Compétences requises

- **Solides connaissances en droit privé français** (un niveau **M1 de droit** est requis *a minima*) ; connaissance de systèmes juridiques et judiciaires étrangers ;
- Aptitudes rédactionnelles affirmées et sens de la synthèse, goût pour la recherche et l'analyse ;
- Langues étrangères : **anglais** (niveau C1 *a minima*) + une deuxième langue (notamment **l'italien** et **l'espagnol**, niveau B2 *a minima*) ; troisième langue souhaitable ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Rigueur, curiosité intellectuelle, sens de l'organisation et capacité à travailler en équipe.

Les candidatures qui ne répondront pas à ces critères ne seront pas étudiées.

Contacts

Christine GIRARD Cheffe du bureau du droit comparé et de la diffusion du droit
christine.girard-le-bihan@justice.gouv.fr

Marie-Anne BORIE Adjointe à la cheffe du bureau du droit comparé et de la diffusion du droit
maie-anne.borie@justice.gouv.fr

Suivi des candidatures : Louis STEIB
Chef de cabinet de la délégation aux affaires européennes et internationales
rh.daei-sg@justice.gouv.fr